

Signature de l'entente pour le développement du créneau d'excellence Techno-mines souterraines en Abitibi-Témiscamingue

Rouyn-Noranda, le 31 mars 2006

Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, monsieur Raymond Bachand, le député d'Abitibi-Est et ministre des Ressources naturelles et de la Faune, monsieur Pierre Corbeil, le président du Comité régional ACCORD, monsieur Raymond Grenier, ainsi que le président du comité de créneau, M. Raynald Vézina, annoncent la signature de l'entente de mise en oeuvre pour le développement du créneau d'excellence *Techno-mines souterraines* dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

« Notre gouvernement s'est clairement engagé à développer des régions plus dynamiques et plus fortes économiquement. La mobilisation de tous les acteurs est essentielle afin de réaliser de nouvelles initiatives de diversification et de développement économique créatrices d'emploi. Sur la base des forces et des particularités de l'Abitibi-Témiscamingue et en mettant en réseau les entreprises et les organismes de formation et d'innovation, les acteurs du secteur minier de la région ont relevé le défi de se donner une vision commune de développement », a mentionné le ministre Bachand.

La signature de cette entente confirme les engagements pris par le gouvernement du Québec dans sa Stratégie gouvernementale de développement économique, *L'Avantage québécois*, qui identifie les créneaux d'excellence comme un moyen privilégié d'assurer le développement de régions dynamiques, innovantes et compétitives à l'échelle mondiale.

« La région de l'Abitibi-Témiscamingue est maintenant outillée pour renforcer son rôle de leader au Québec et se positionner avantageusement sur les marchés mondiaux dans le secteur minier. La stratégie découlant de cette entente contribue concrètement à la volonté du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, qui privilégie la création de richesse et le développement durable par les ressources naturelles en partenariat avec les régions », a souligné quant à lui le ministre Corbeil.

L'entente de mise en oeuvre s'inscrit dans le cadre du projet ACCORD (action concertée de coopération régionale de développement), démarche entreprise par les intervenants de la région et soutenue par le gouvernement du Québec. Elle est le résultat des travaux pilotés par un comité de créneau réunissant les principaux acteurs du développement de l'industrie minière, sous la responsabilité du comité régional ACCORD.

Soulignons que le comité de créneau et le comité régional ACCORD se sont donné comme objectifs d'affaires de créer 1 000 emplois nouveaux d'ici 2010 et de générer près de 50 M \$ d'investissements.

« La région, qui a fait un excellent travail de concertation dans ce dossier, accueille très positivement la reconnaissance de cette entente par le ministre Bachand. Nous souhaitons que le soutien et les engagements par le gouvernement du Québec puissent faciliter la mise en oeuvre du plan d'action dont la réalisation de projets industriels structurants et la croissance des activités d'innovation en région », a indiqué le président du comité régional ACCORD, monsieur Raymond Grenier.

« C'est grâce à la collaboration de nombreux partenaires régionaux, notamment, et de façon particulièrement remarquable, celle des industriels et entreprises du secteur minier, que la région a pu se doter d'une stratégie de développement et d'un plan d'action quinquennal qui fait l'objet de cette entente. Les objectifs que nous nous sommes donnés sont ambitieux. Leur atteinte ne sera possible que si, comme groupe et comme région, nous maintenons la même mobilisation que nécessitera ce projet au cours des années qui viennent. », a complété le président du comité de créneau Techno-mines souterraines, monsieur Raynald Vézina.

Dans le Plan stratégique, les participants aux travaux du comité de créneau ont défini la mission, la vision et les objectifs du créneau d'excellence Techno-mines souterraines. De plus ils ont identifié les principaux enjeux de développement du créneau, déterminé les facteurs de succès qui assureraient sa croissance. Enfin, ils ont énoncé les orientations qui doivent être privilégiées afin de bâtir un véritable créneau d'excellence dans ce domaine sur les territoires de Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

Quant au plan d'action, il présente les projets à réaliser et les gestes à poser au cours des cinq prochaines années afin d'atteindre la vision du créneau pour 2020, soit la reconnaissance mondiale de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec pour une exploitation minière souterrain innovatrice, compétitive, sécuritaire, respectueuse des principes du développement durable et compatible avec la diversité des usages du territoire.

[Photo d'événement](#)